

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 3 octobre N° 415

Gérald DARMANIN félicite les douaniers pour la saisie de 238 kg de tabac de contrebande à Calais, au tunnel sous la Manche

Le mardi 25 septembre 2018, à Calais, au tunnel sous la manche, les agents des douanes décident de contrôler un ensemble-routier allemand avec deux hommes à bord. Lors de la visite de la cabine du tracteur, les agents découvrent dissimulés dans les couchettes du tabac à rouler et des paquets de tabac. D'autres paquets seront ensuite trouvés dans le réfrigérateur de la cabine et dans les coffres de rangement.

Les occupants du véhicule n'ayant pu fournir aucun justificatif régulier pour la circulation de cette marchandise, ce sont plus de 5 000 paquets de tabacs qui ont été saisis par les douaniers.

Cette saisie s'accompagne de la découverte de 13 000 livres sterlings (soit près de 15 000 €) non déclarés et constitutif d'un manquement à l'obligation déclarative avec blanchiment douanier.

Dans le cadre du plan de lutte contre la contrebande de tabacs, déployé sur l'ensemble du territoire national, les agents des douanes réalisent régulièrement des constatations en matière de tabac sur le vecteur routier.

En 2017, plus de 74 tonnes de produits du tabac ont été saisies par les agents de la direction régionale des douanes et droits indirects de Dunkerque.

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a déclaré : « Je félicite une nouvelle fois les douanières et les douaniers pour leur professionnalisme et leur engagement dans la lutte contre tous les trafics et, en l'occurrence, contre le trafic des produits du tabac. J'ai demandé à la douane de faire de cette lutte contre les trafics de tabac une mission prioritaire car ils portent atteinte à la santé des Français et nuisent au réseau des buralistes, seul habilité à vendre du tabac en France sous le tutelle de l'Etat. »

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

